

Conseil d'Administration II 27 avril 2015

Présents :

P. AUGUSTIN (Association des communes forestières du Var), Michel DARD (CRPF PACA), Philippe DUPARCHY (Association Découverte de la Sainte-Baume), Georges FRANCO (ASL de la suberaie varoise/Forêt Modèle de Provence), Gérard GAUTIER (Coopérative Provence Forêt), André GORLIER (Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile), Ludivine GUY (Forêt Modèle de Provence), Chantal GILLET (Région PACA), Bernard CORON (Axiome)

Excusés :

Philippe THEVENET (CRPF PACA), Patrick PIN (Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile).

Pouvoirs :

Patrick PIN à André GORLIER, Philippe THEVENET à Michel DARD

Aspects administratifs :

- a) Rôle de l'association dans l'accompagnement des projets – G. Franco
- b) **Bilan financier 2014 (B. Coron, comptable) - Délibération**
- c) **Adhésions 2015**
- d) **Banque – mise en place de virement - Délibération**
- e) Préparation AG – 19 juin 2015 – Gassin
- f) Communication : Foire de Brignoles – 19/04/2015

Avancées des actions en cours 2014

La nouvelle économie de la forêt

- a) **Régénération des subéraies**
- b) **Acceptation sociale des coupes de bois**
- c) **Valorisation du Pin d'Alep en bois construction**

Gestion multifonctionnelle des espaces péri-urbains

- a) **Développement d'une dynamique agroforestière ;**
- b) **1^{er} essais de relance de la filière du Pin pignon ;**
- c) **Projet avec le Syndicat des Propriétaires de Châtaignes du Var**

Partenaires

- a) **Syndicat mixte de préfiguration PNR Sainte-Baume**
- b) **Proposition de projet Alcotra – CRPF 04 et Forêt Modèle italienne**

G. FRANCO préside le conseil d'Administration et présente l'ordre du jour.

Bilan financier 2014

Le bilan financier 2014 est présenté par Bernard Coron, comptable de l'association (cabinet Axiome Provence Expertise). Le bilan total est de 60 771 €, le chiffre d'affaires de 12 € et le résultat net comptable de 1 435 €. Ce résultat négatif s'explique par un montant de cotisations insuffisant pour couvrir l'autofinancement de 20% nécessaire. Une attention particulière aux cotisations devra être effectuée pour les cotisations 2015.

La décision concernant l'adoption des comptes 2014 est inscrite au registre des délibérations sous le n°2/2015.

Point sur les adhésions 2015

A ce jour, 2 950 € d'adhésions ont été versés et 5 400 € d'engagement d'adhésion sont à percevoir. Le Parc National de Port-Cros s'engage pour la première année à soutenir Forêt Modèle de Provence. Une implication des administrateurs est demandée par G. Franco afin de démarcher de nouveaux adhérents. P. Augustin souligne que certaines communes malgré les sollicitations ne sont pas favorables à l'adhésion à Forêt Modèle du fait de la multiplicité des organismes voués à la forêt (Commune de Rougiers).

Il est rappelé que le projet de loi Macron permet en outre de faciliter les démarches pour faire reconnaître les associations d'intérêt général. Les administrateurs souhaiteraient avoir plus d'informations à ce sujet sur les formalités à remplir, ce qui permettrait :

- un don déductible des impôts
- un accès aux financements des fondations réservées à ces associations d'intérêt général.

Banque – Mise en place de virements

Afin de faciliter les démarches bancaires, il est demandé au Conseil d'administration de renouveler la procuration donnée à la précédente chargée de mission concernant le retrait de chèques et la réalisation de virements bancaires à distance afin de régler les factures de nos prestataires (notamment versement du salaire et paiement des frais de comptabilités mensuels). Chaque démarche bancaire est soumise préalablement à validation par le trésorier de l'association. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Cette décision est inscrite au registre des délibérations sous le n° 1/2015.

Préparation de l'AG

L'Assemblée générale se tiendra le 19 juin à Gassin. D'ici là, le Conseil de surveillance devra se réunir afin de valider l'ordre du jour. Le Conseil d'administration valide la proposition d'ordre du jour effectuée par le bureau, notamment les trois conférences sur les thèmes de gestion forestière et urbanisme, régénération des suberaies varoises et essais de développement de la filière du pignon de Pin, les deux dernières permettant notamment de valoriser les actions mises en œuvre par Forêt Modèle de Provence.



14 h30 : Assemblée Générale ordinaire ouverte au public **2014**

- *Rapport Moral du secrétaire général;*
- *Rapport d'activités ;*
- *Rapport Financier par M. Coron - expert-comptable ;*
2015

- *Programme d'activités*
- *Budget prévisionnel*

16 h30 : Présentations

- **Gestion forestière et urbanisme**
Cyril Naudy, Communauté d'agglomération du Pays d'Aix
- **Régénération des suberaies varoises**
Chloé Monta, ASL Suberaie Varoise
- **Essais de développement de la filière du pignon de Pin**
Sylvain Laplace, stagiaire AgroParisTech-ENGREF

Communication – Foire de Brignoles

Comme convenue lors du dernier CA, l'association Forêt Modèle de Provence a tenu un stand lors de la foire de Brignoles le dimanche 19 avril ainsi qu'une conférence intitulée « Le Pin pignon, une filière varoise d'avenir ».

Bilan : deux personnes seulement ont assisté à la conférence et les demandes de renseignement ont été faibles sur le stand et principalement axées sur la DFCI (obligations légales de débroussailllements). La position du stand présent sur l'espace du Conseil régional et donc à l'écart des autres stands sur la thématique forestière (ASL Suberaie Varoise, CG83, Syndicat 83 et Cofor83) peut en partie expliquer ces résultats. L'expérience ne sera pas à renouveler.

2. Avancées des actions en cours 2014-2015

La nouvelle économie de la forêt

Régénération des suberaies

Depuis le précédent CA, la demande de prorogation pour ce dossier a été validée par la région, les financements sont disponibles jusqu'en juin 2016. Suite à la difficulté de trouver des propriétaires engagés dans la démarche d'expérimentation et au coût engendré par de tels projets, l'ASL et Forêt Modèle propose de ne réaliser qu'un seul chantier expérimental de régénération mais d'essayer de trouver de nouveaux débouchés pour les produits de la coupe : un catalogue de sicage sera proposé avec un chantier expérimental de sciage afin de donner de la plus-value aux bois de bonne qualité lors de la coupe de régénération.

G. Franco annonce la date des journées techniques du liège portées par le Syndicat Mixte du Massif des Maures : du 1^{er} au 2 octobre. Deux réunions de préparation ont eu lieu : 30 mars et 23 avril ; la chargée de mission de l'association a été sollicitée ainsi que l'ASL afin de partager leurs expériences d'organisation des précédentes éditions 2011 et 2013 (financements, contact).



Acceptation sociale de la coupe de bois

A. Gorlier porte à connaissance du conseil la réponse de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile à l'appel à projet de la région APCA. Ces financements permettront :

- d'assurer la réalisation de 4 chantiers pilotes ;
- d'étudier et de chiffrer les obstacles de la desserte à l'exploitation à l'échelle des massifs du territoire (en parallèle de l'actualisation des PLU);
- de communiquer auprès des usagers (randonneurs, chasseurs,...) de ces espaces forestiers sur l'utilité des exploitations forestières

François Joliclerq et la société du Canal de Provence réaliseront la maîtrise d'œuvre de ces opérations.

Pin D'Alep.

G. Gautier ainsi que L. Guy ont assisté à la journée technique d'Alcina du 9 avril présentant deux chantiers sur lesquels des coupes de Pin d'Alep ont été réalisées. La première parcelle a été traitée avec un objectif DFCI, une volonté de valoriser le chêne vert en sous étage et la régénération du Pin d'Alep. Un martelage préalable des arbres à abattre a permis de différencier 10% de bois de qualité palette, le reste étant vendu à la papeterie de Tarascon ; la vente en bloc et sur pied a été établie à un tarif de 17€HT du mètre cube. Le second chantier est issu d'une démarche de regroupement de propriétaires dans le cadre du projet Proforbiomed. Le martelage a été réalisé au profit des arbres de qualité et d'une irrégularisation du peuplement. Un broyage en arbre entier a été réalisé, les plaquettes forestières ainsi obtenue ont été valorisées pour alimenter une chaufferie du Vaucluse de grande puissance (chaufferie acceptant ce type de combustible de qualité moindre).

A la fin de cette journée, Alcina et Cérisois ont réalisé un bref rappel de l'état d'avancement de la certification du Pin d'Alep, prévue pour fin 2015.

Gestion multifonctionnelle des espaces péri-urbains

Développement d'une dynamique agroforestière

Depuis janvier, une formation de trois jours (en janvier et en mars) auprès d'une dizaine de porteurs de projets privés a été donnée par Daniele Ori d'Agroof. Cette formation a été co-portée par Forêt Modèle de Provence et AgribioVar. Cela a permis notamment l'accompagnement du projet d'André Huber (Association Partager la Terre) sur la propriété du conservatoire du littoral, péninsule de St-Mandrier. Ce projet est un des premiers qui avaient été présenté au groupe agroforesterie en 2014.

Concernant les financements, l'association reste en attente de l'appel à projet de la fondation Daniel et Nina Carasso qui devrait prochainement paraître ; la réponse à l'appel « Ecosystèmes, agricultures et alimentation » est indispensable afin de trouver les financements complémentaires à ce projet.

La première réunion pour le projet agroforestier sur le site de la Font de Mai, à Aubagne, a eu lieu le 15 avril. L'objectif de cette parcelle pilote est double : expérimental en permettant un retour d'expérience sur des systèmes agroforestiers provençaux pour les maraichers du territoire ; et pédagogique, par la sensibilisation des différents publics (scolaires, techniques, élus, citoyens, etc.) à l'agroforesterie.

1er essais de relance de la filière du Pin pignon

Depuis le dernier CA, une journée technique a eu lieu le 12 février à Gassin afin de communiquer auprès des différents partenaires techniques et des propriétaires forestiers privés et publics sur le projet engagé par l'association Forêt Modèle et le CRPF PACA. Cette journée a regroupé la participation d'une cinquantaine de participant, les présentations et le compte-rendu sont disponibles sur le site



internet. Cette journée a fait l'objet de plusieurs articles dans la presse régionale (Var Matin, En Pays Varois) mais aussi nationale (Forêt Entreprise). Sylvain Laplace, étudiant ingénieur forestier AgroParistech, a débuté son stage de fin d'étude le 9 mars au CRPF pour une durée de six mois. Il apporte un soutien technique important pour ce projet. La première phase de bibliographie s'est poursuivie avec plusieurs journées de terrain en partenariat avec la Communauté de communes du Golfe de St Tropez (J. Brun), et le Parc national de Port-Cros (E. Serantoni).

Projet de valorisation des sous-produits de la filière castanéicole

Cf. Fiche de synthèse sur ce projet

Suite à la proposition technique et financière de ce projet, le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le partenariat financier pour ce projet. Cette décision est inscrite dans le registre des délibérations sous Le SPCV réalisera une prestation de service pour l'association pour mener à bien ce projet (d'un montant total de 3000 €).

Partenaires

Syndicat mixte de préfiguration PNR Sainte-Baume

La chargée de mission de l'association a assisté à plusieurs réunions d'élaboration de la charte forestière du futur PNR de la Sainte-Baume (en février et en mars). La dynamique de l'association a été prise en compte en tant que partenaire dans le tour de table, mais ne fera pas partie des objectifs principaux de la charte forestière pour les premières années.

Proposition de projet Alcotra

L'antenne des Alpes de Haute-Provence du CNPF PACA ainsi que le SPCV répondent à un appel à projet Alcotra en partenariat avec une Forêt modèle italienne. Il n'y a pas plus d'information sur ce projet à ce jour.

**M. FRANCO, secrétaire général, lève la séance.
Fait à Gardanne le**

**Le Secrétaire général,
Georges FRANCO**

**Le Trésorier
Gérard GAUTIER**



Association Forêt modèle de Provence
Pavillon de Chasse du Roy René CD7, Valabre
13 120 Gardanne, 04 42 65 78 16
Membre du réseau méditerranéen des Forêts Modèles